

L'offre d'automne est renouvelée à partir du 1er Septembre 2021.

Cette carte de pêche avec remise de 50%, a pour objectif de fidéliser ou de recruter de nouveaux pêcheurs en fin de saison de pêche.

Il ne s'agit pas d'une nouvelle carte, mais d'une réduction de 50% appliquée sur le montant global de la carte annuelle « Personne majeure ». La carte ainsi délivrée permettra au pêcheur l'accès au loisir pêche dans les mêmes conditions de pratique que la carte concernée, sur la période **du 1^{er} septembre au 31 décembre 2021**.

Cette carte « Personne majeure - Offre d'automne » sera disponible à partir du 1^{er} septembre et jusqu'au 15 décembre 2021 dans les conditions habituelles chez votre "point relais" ou sur le site

epeche.fr

www.carted

OFFRE D'AUTOMNE



Votre carte de pêche
« personne majeure »
à -50%

Du 1^{er} septembre au 15 décembre 2021, votre association de pêche vous propose une offre exceptionnelle

* Offre limitée aux fédérations participantes. Cette offre vous procure les mêmes droits que la carte personne majeure. La réduction ne s'applique pas sur les options et la réciprocité.

Pour profiter du loisir pêche en fin de saison, connectez-vous

cartedepeche.fr